TROIS QUARTS DE SIÈCLE EN MÉMOIRE

1913·1988

Pour tout renseignement concernant le BSQ,
s'adresser au:

Bureau de la statistique du Québec
117, rue Saint-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél. : (418) 643-5116

ou

Tél. : 1-800-463-4090
(aucun frais d'appel)

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Premier trimestre 1988
ISBN 2-550-18287-1

Tirage limité.
Toute reproduction ou utilisation du contenu
de cette publication est autorisée à condition
de mentionner la source.

Mot du Ministre

Le Bureau de la statistique du Québec célèbre ses soixante-quinze ans. L'événement vaut d'être souligné. Il nous rappelle que le Bureau de la statistique est l'un des plus anciens organismes du gouvernement du Québec. Il nous rappelle aussi que le gouvernement du Québec fut le premier, au Canada, à se doter d'un organisme central de statistiques.

Pour ma part, j'éprouve un plaisir particulier à être de la fête puisque c'est la troisième fois, au cours de ma carrière politique, que je suis le ministre responsable du Bureau. J'ai donc pu observer une partie de son évolution et apprécier les nombreux services qu'il a rendus et rend toujours à la société québécoise.

Le gouvernement du Québec a institué le Bureau de la statistique en 1913 afin de pouvoir compter sur des données sûres. Le Québec d'aujourd'hui, comme tous les États modernes, doit posséder une vision globale de la société et se montrer particulièrement attentif aux données qui décrivent le présent et qui permettent de déceler les grandes tendances annonçant l'avenir. Le Bureau peut donc se diriger allègrement vers son centenaire ; il y aura toujours place, au sein du gouvernement du Québec, pour un organisme central de statistiques qui se préoccupe de répondre à ces besoins.

À la direction et à tous les employés, j'offre mes félicitations et mes voeux de succès.

Le ministre des Finances,

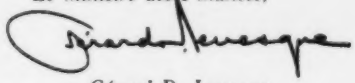

Gérard D. Levesque

Mot de la Directrice générale

Tout au cours de l'année, le Bureau de la statistique du Québec célébrera son soixante-quinzième anniversaire.

Le thème retenu pour souligner l'événement, « 75 ans de fiabilité », marque bien le fait que le Bureau, par ses publications successives depuis sa création, constitue la mémoire collective du Québec sur le plan statistique. Il traduit aussi avec justesse l'image que la population et que ses principaux clients et collaborateurs retiennent du Bureau. Tout le mérite en revient au personnel d'hier et d'aujourd'hui qui a amélioré sans cesse la qualité des services et des produits du Bureau, tout en assurant la crédibilité de l'organisme.

L'existence du Bureau n'a pas toujours été facile. Elle a été ponctuée de succès et de revers. Mais, à travers le temps, le Bureau a su affiner son expertise, multiplier ses champs d'activités et accroître ses services.

En cette année bien spéciale, il convient d'en rendre hommage à nos prédécesseurs. C'est l'œuvre de cet album qui n'oublie pourtant pas de souligner l'apport des contemporains.

À tout le personnel du Bureau, fonctionnaires, professionnels, cadres, j'offre toutes mes félicitations et mes plus chaleureux remerciements.

La directrice générale,

Nicole P.-Gendreau

Cet album a été réalisé au Bureau de la statistique du Québec.

Collaboration à la recherche et à la rédaction: Mireille Barrière
Mireille Dubé
Lionel LaBerge

Secrétariat: Fleurine Morin, Réjeanne Picard

Édition: Claudette D'Anjou, André David, Michel Fortier, Maggy Trudelle

Composition et montage: Compélec inc.

Remerciements

Le Bureau de la statistique du Québec tient à remercier particulièrement le Musée de la civilisation (prêt de la calculatrice d'époque) et la Direction de la production de documents audiovisuels du ministère des Communications (photographies de la couverture).

Note

Dans la rédaction de ce texte, le vocabulaire et l'orthographe en usage à l'époque ont été respectés.

Table des matières

Une création attendue (1912-1913) **9**

Une certaine audace
Tout ce qui nous regarde
De la statistique dans l'air

L'an I du BSQ (1913-1914) **11**

Un chef statisticien venu de France
Son importante contribution

Un directeur pour vingt ans (1914-1934) **13**

Le premier directeur québécois
Un toit et du personnel
Le Bureau fédéral
Témoin de l'Histoire
Le BSQ durant la crise

Une période transitoire (1934-1962) **17**

Un écrivain chez les statisticiens
Le décret de 1936
En temps de guerre
Centraliser ou pas
D'importantes réalisations

Le Bureau entre dans la modernité (1962-1975) **20**

Une réforme majeure
Une nouvelle structure
De nouveaux champs d'intérêt
Partenaire de Statistique Canada

Les années récentes (1975-1988) **21**

Les rattachements administratifs
La revue des orientations
La diversification des activités

Les chemins de l'avenir (1988-) **24**

Des gens et des événements **25**

Le Bureau de la statistique du Québec célèbre son soixante-quinzième anniversaire. C'est l'un des plus vieux organismes du gouvernement du Québec. Sa loi constitutive fut sanctionnée le 21 décembre 1912, année au cours de laquelle naissaient également la Commission de géographie, maintenant appelée Commission de toponymie, et le Bureau de censure des vues animées, connu actuellement sous le nom de Régie du cinéma.

Le Bureau de la statistique du Québec (BSQ) est, en outre, le doyen de tous les organismes centraux de statistiques au Canada. En fait, il fut créé six ans avant que ne soit fondé le Bureau fédéral de la statistique, aujourd'hui Statistique Canada.

Lois instituant les organismes centraux de statistiques du Canada

Québec	1912	Saskatchewan	1972
Canada	1918	Terre-Neuve	1977
Alberta	1958	Colombie-Britannique	1977
Nouvelle-Écosse	1971	Nouveau-Brunswick	1984
Manitoba	1971		

La statistique, science ancienne, n'est certes pas absente au Québec et au Canada avant le XX^{e} siècle. En 1666, l'intendant Jean Talon ordonne un « aveu et dénombrement » de la colonie. Cet exercice se répète trente-six fois sous le Régime français. Avant la Confédération, quatre des futures provinces canadiennes recensent leur population. Au Québec, après 1867, le gouvernement vote plusieurs lois prévoyant la cueillette et la publication de statistiques, notamment dans les domaines de l'éducation (1868), de l'agriculture et des municipalités (1869) et de l'enregistrement des actes d'état civil (1875). Le gouvernement canadien passe également des lois prévoyant des pouvoirs de collecte de données, mais sa principale tâche consiste à mener un recensement décennal depuis 1871.

Une création attendue (1912-1913)

Une certaine audace

Que le Québec ait été le premier au Canada à se doter d'un organisme central de statistiques en étonnera probablement plusieurs, d'autant plus qu'à l'époque l'utilité de la statistique ne fait pas l'unanimité.

Sir Lomer Gouin, premier ministre depuis 1905, n'en est pourtant pas à une audace près. Ainsi, en dépit de la mainmise incontestable de l'Église sur le réseau de l'éducation, son gouvernement fonde en 1907 des institutions d'État comme les écoles techniques de Montréal et de Québec, mais surtout comme l'École des hautes études commerciales (HEC), première au Canada et troisième en Amérique du Nord à dispenser l'enseignement des sciences administratives au niveau universitaire. Par la création du Prix d'Europe (musique) en 1911, le Québec devient la première province canadienne à consacrer des sommes publiques à la fondation d'une bourse d'études. La mise sur pied du BSQ s'inscrit dans cette foulée.

Tout ce qui nous regarde

De 1871 à 1901, le gouvernement du Canada effectue des recensements décennaux sous la direction d'un fonctionnaire nommé spécialement pour accomplir la tâche. En 1905, toutefois, le gouvernement fédéral crée le Bureau des Recensements et Statistiques. Celui-ci obtient le pouvoir de recueillir des statistiques entre les recensements décennaux. Lorsqu'il veut remplir ce dernier mandat, le Bureau rencontre cependant de nombreuses difficultés — il s'immisce en fait dans des domaines jusque là réservés aux ministères fédéraux et aux gouvernements provinciaux — si bien qu'en 1912, le ministre fédéral du Commerce, George Foster, déplore qu'à l'exception des recensements décennaux, le Canada ne possède aucun système précis de collecte et de publication des statistiques, notamment celles de la production et de la distribution des produits.

Le 30 mai 1912, le gouvernement fédéral met sur pied la Commission ministérielle de la statistique officielle du Canada, mieux connue sous le nom de Commission Foster, du nom du ministre à qui elle a présenté son rapport. Au fur et à mesure que les travaux de la Commission sont connus, le Québec appréhende une ingérence du fédéral dans ses champs de compétence. Dans son rapport du 30 novembre 1912, la Commission Foster recommande d'ailleurs, entre autres, la création d'un organisme fédéral de la statistique dont l'une des tâches serait de coordonner la cueillette des statistiques provinciales dans les domaines de l'éducation, des municipalités, de la santé et des statistiques vitales (état civil). Pour le Québec, c'est une atteinte à l'article 92 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique qui stipule les pouvoirs exclusifs des provinces.

Le 9 décembre 1912, le premier ministre Gouin lui-même, au nom du secrétaire de la province Jérémie-Louis Décarie, présente en première lecture à l'Assemblée législative le projet de loi 29 autorisant la création du Bureau des Statistiques de Québec. « Il s'agit, dit-il, d'avoir les statistiques les plus complètes sur tout ce qui nous regarde ».

De la statistique dans l'air

En 1912, les conséquences possibles du rapport de la Commission Foster poussent sans doute le gouvernement à agir rapidement. Cependant, il s'interroge déjà depuis quelques années sur ses besoins en statistique. Ainsi, à la séance du 9 avril 1909, le député Joseph-Octave Mousseau demande au gouvernement s'il existe à Québec un bureau des statistiques et, si tel n'est pas le cas, s'il a l'intention d'en établir un. Le Secrétaire de la province répond qu'on recueille déjà des statistiques municipales, judiciaires, scolaires et financières et que le gouvernement « considère qu'il serait opportun d'établir un bureau spécial des statistiques ».

La question demeure en suspens jusqu'en 1912 où, le 16 février, le député Arthur Sauvé revient à la charge: « Est-il vrai que le gouvernement a déclaré, en 1909, qu'il serait à étudier l'opportunité de l'établissement d'un Bureau spécial de statistiques? A-t-il fini de considérer cette question? » Cette fois, le gouvernement affirme qu'il agira prochainement. Enfin, dans le discours du trône du 5 novembre de la même année, le Lieutenant-gouverneur annonce le dépôt d'un projet de loi instituant un organisme statistique provincial.

La statistique est vraiment à l'ordre du jour durant cette session. À la séance du 14 novembre, à l'Assemblée législative du Québec, le député Godfroy Langlois met en doute la crédibilité des statistiques sur la fréquentation scolaire publiées par le département de l'Instruction publique. Il s'appuie sur une

donnée du recensement canadien de 1911 qui dénombre 311 631 illettrés au Québec sur une population totale de 2 005 776 habitants. Le gouvernement Gouin — il n'allait pas être le dernier à le faire — conteste ce nombre fourni par le fédéral. Il s'ensuit un débat corsé de trois jours autour du projet de loi Finnie qui propose la fréquentation scolaire obligatoire pour les élèves du réseau protestant. Partisans et opposants au projet citent un déluge de chiffres pour faire triompher leur point de vue. Le débat envahit la place publique, soulève les mêmes passions qu'au Salon de la race et met la statistique à la mode. Le journal *La Presse* pour sa part ne réclame pas moins que des « statistiques bien faites, inébranlables ».

Le 19 décembre, grâce à une opinion publique alertée et favorable, le gouvernement fait adopter sans grande contestation apparente la loi constitutive du BSQ. Elle obtient la sanction royale deux jours plus tard.

La presse accueille le BSQ

« Belle innovation du gouvernement. »
Le Soleil, 10 décembre 1912

« C'est un service demandé depuis longtemps par l'Opposition. »
Le Devoir, 10 décembre 1912

« La création d'un bureau provincial de la statistique s'impose. Trop souvent il a fallu recourir aux statistiques fournies par le gouvernement fédéral dans la discussion de questions importantes où l'on s'est aperçu que ces statistiques n'étaient pas ce qu'elles devraient être. »
La Presse, 10 décembre 1912

L'an I du BSQ (1913-1914)

Un chef statisticien venu de France

La loi place le BSQ sous la responsabilité du Secrétariat de la province, sorte de ministère à vocations multiples dont la mission s'apparente à celle des ministères actuels de l'Éducation, de la Santé et des Services sociaux, de la Justice et des Affaires culturelles.

Bien que sanctionnée à la fin de l'année 1912, la loi n'entre en vigueur que le 11 novembre 1913. Ce délai accorde au gouvernement le temps d'organiser le Bureau, du moins de lui trouver un directeur. C'est en Belgique que Lomer Gouin avait recruté le premier directeur des HEC. Cette fois, il recourt à la France et, après des négociations avec le ministre français des Affaires étrangères, Gabriel Hanoteaux, il obtient le prêt d'un jeune adjoint au directeur de la Statistique générale de la France, Henri Bunle.

Son importante contribution

Lorsqu'il débarque à Québec, en septembre 1913, Bunle ne se sent pas attendu. En 1985, à l'âge vénérable de 101 ans, le premier directeur du BSQ dira qu'il n'avait ni bureau, ni collaborateur. C'est dans un hôtel, situé aux environs du Château Frontenac, qu'il commence à élaborer le plan du premier *Annuaire statistique de Québec*.

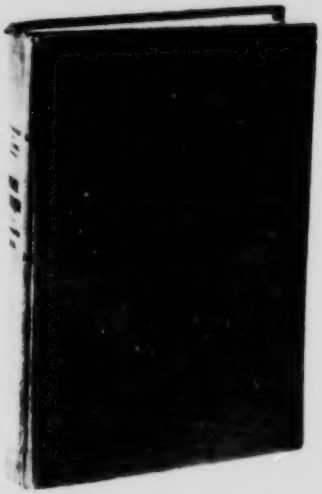

Dans son rapport déposé à l'Assemblée nationale l'année suivante, le secrétaire de la province Jérémie-Louis Décarie dira que « ce travail a présenté des difficultés nombreuses et de longues et pénibles recherches ». En effet, sans aide, sauf dans les tout derniers mois, Bunle recueille les données, principalement dans les ministères fédéraux et provinciaux, et rédige la plupart des analyses du premier *Annuaire*. L'ouvrage publié en mai 1914 comporte de longues séries chronologiques aussi bien que des résultats du recensement de 1911 et des textes de fond provenant de collaborateurs extérieurs.

Sept parties composent l'album de 454 pages. En plus du résumé des principaux événements historiques, on y trouve tout d'abord une description de la province quant à sa physiographie, sa géologie, sa faune et sa flore ainsi que les caractéristiques de son climat. Suit une partie consacrée à l'étendue de ses terres fermes et de ses eaux, puis à tout ce qui se rapporte à sa population (composition, naissances, mariages, décès, immigration) incluant des données sur l'hygiène et la santé, l'instruction, « l'assistance », la justice, les établissements pénitentiaires, les associations et syndicats, la réglementation du travail. Suivent enfin trois autres parties consacrées à la production et à l'économie (agriculture, pêcheries, manufactures, moyens de transport, etc.); aux revenus (salaires et durée du travail, épargne, assurance); au gouvernement et à l'Administration.

Quand Henri Bunle retraverse l'Atlantique vers la mi-juillet 1914, il a reçu 2 000 $ de traitement auxquels s'ajoutent 520,85 $ pour ses dépenses de voyage. À titre de comparaison, mentionnons qu'à l'époque, le salaire d'un sous-ministre est d'environ 4 000 $ par année.

En plus de l'*Annuaire*, en grande partie son oeuvre personnelle, il remet un volumineux rapport dans lequel il propose entre autres un plan d'action. Selon lui, un « office spécial de la statistique » devrait comprendre douze employés: un chef du bureau, un sous-chef, trois rédacteurs-calculateurs, cinq calculateurs, un bibliothécaire-secrétaire et un messager. Il propose un budget annuel de fonctionnement de 42 200 $ et l'organisation d'une bibliothèque. Enfin, il suggère la production de neuf publications.

Dès la fin juin, le remplaçant de Henri Bunle est choisi et sa nomination devient effective le 7 juillet 1914. Reparti pour la France, Henri Bunle, à peine rentré au pays, est appelé sous les drapeaux. La France et l'Allemagne entrent en guerre le 3 août.

Un directeur pour vingt ans (1914-1934)

Le premier directeur québécois

Le gouvernement choisit Georges-Émile Marquis pour succéder à Henri Bunle. Pédagogue de formation, inspecteur d'écoles, le nouveau directeur du BSQ jouit d'une réputation enviable et probablement des bonnes grâces du pouvoir ... Nul ne s'oppose à cette nomination, sauf le journal radical *Le Pays* qui y flaire du favoritisme: « À Québec, il fallait un expert en statistique, en économie; ce fut un bedeau, un thuriféraire qui décrocha le fromage ».

Mais peu importe ce trouble-fête! Marquis continue l'œuvre de son prédécesseur. En 1914, le Bureau entreprend la compilation des statistiques des Caisses populaires et prend la responsabilité de la compilation et de la publication des statistiques des corporations municipales que le Québec publie depuis 1880. En 1915, l'organisme entreprend également la compilation des statistiques financières des corporations scolaires et il commence à recueillir et à compiler des statistiques laitières. En 1917, le Bureau procède à un premier « inventaire » agricole.

Un toit et du personnel

La production de l'*Annuaire* se poursuit. Le Bureau compte de plus six autres publications officielles en 1917.

Proposition Bunle — 1914

Annuaire Statistique
Statistiques des écoles de réforme, des écoles d'industrie, des prisons
Statistiques du mouvement de la population (statistique vitale)
Statistiques judiciaires (justice civile)
Statistiques des hôpitaux, des asiles d'aliénés
Statistique agricole — Bulletin mensuel de l'état des récoltes
Statistique des Industries et Manufactures
Statistiques des grèves, du chômage, des accidents dans l'industrie
Statistiques des prix des denrées et des marchandises, des loyers

Publications du BSQ — 1917

L'Annuaire Statistique
Les Statistiques de l'Enseignement
Les Statistiques municipales
Les Statistiques judiciaires
Les Statistiques:
a) des Établissements pénitentiaires
b) des Institutions d'Assistance
L'État financier des Corporations scolaires
La Liste des Corporations municipales

INSTRUCTION

Au premier juin 1911, sur 100 habitants âgés de 5 ans et plus dans la province de Québec, 86,59 p. 100 savaient à la fois lire et écrire; 0,75 p. 100 savaient lire seulement et 12.66 p. 100 étaient totalement illettrés. La proportion des illettrés est la moins élevée pour

Annuaire Statistique, 1914, p. 121.

Mariages et naissances dans la province de Québec, de 1894 à 1914.

Années	Population totale de la province.	Population des municipalités où les nombres de mariages et de naissances ci-contre ont été enregistrés	Nombre de				Proportion pour 10,000 habitants des	
			Mariages célébrés	Naissances au total	Naissances catholiques	Naissances protestantes	Mariages célébrés	Naissances au total
1914.....	2,230,000	2,220,000	16,121	80,361	75,923	4,438	73	362
1913.....	2,121,000	2,087,000	17,253	79,089	73,910	5,179	80	373
1912.....	2,064,000	2,039,000	16,055	76,647	71,667	4,980	77	371
1911.....	2,003,000	1,954,000	15,254	74,475	69,630	4,845	78	381
1910.....	1,927,000	1,877,000	14,333	73,824	69,533	4,291	76	393
1909.....	1,846,000	1,725,000	13,467	71,074	66,632	4,446	78	412
1908.....	1,837,000	1,813,000	11,971	64,914	62,686	2,228	66	358
1907.....	1,781,000	1,632,000	11,668	58,465	55,794	2,672	71	358
1906.....	1,725,000	1,663,000	12,131	61,574	59,400	2,174	72	369
1905.....	1,715,000	1,619,000	11,565	59,415	—	—	71	365
1904.....	1,696,000	1,628,000	11,900	60,731	—	—	73	373
1903.....	1,683,000	1,644,000	11,125	60,419	—	—	67	367
1902.....	1,665,000	1,560,000	10,671	53,134	—	—	69	340
1901.....	1,648,000	—	10,075	55,398	—	—	60	336
1900.....	1,564,000	—	10,103	53,815	—	—	64	344
1899.....	1,690,000	—	11,041	56,760	—	—	65	336
1898.....	1,650,000	—	10,788	60,315	—	—	67	365
1897.....	1,626,000	—	10,291	58,133	—	—	62	359
1896.....	1,545,000	—	10,014	59,612	—	—	64	386
1895.....	1,492,000	—	10 171	58,650	—	—	68	393
1894.....	1,417,000	—	9.380	53,495	—	—	66	377

Annuaire Statistique, 1916, p. 126.

Le Secrétariat provincial accueille bientôt le Bureau dans ses quartiers et en 1918, l'organisme emménage dans cinq pièces situées dans les mansardes de l'Hôtel du Parlement actuel. Le Bureau compte au moins cinq personnes à son emploi: un chef statisticien et quatre commis. Son budget de fonctionnement pour la deuxième année s'élève à 13 753 $. « Sir Lomer (Gouin) ne lâchait pas beaucoup d'argent », dira Bunle soixante et onze ans après son départ. En 1916, le Bureau comporte quatre sections principales: les statistiques de l'instruction, les statistiques municipales, les statistiques de la prévoyance (rentes viagères, caisses d'économie, assurances, etc.) et les statistiques agricoles.

Le Bureau fédéral

En 1918, le Bureau fédéral de la Statistique (BFS) est officiellement créé. Une première conférence fédérale-provinciale est aussitôt convoquée pour les 19 et 20 juin de la même année et porte sur les statistiques de l'état civil. La bisbille s'installe entre Québec et Ottawa. En effet, le fédéral veut rédiger un projet de loi modèle et souhaite son application par toutes les provinces. Outré, Marquis refuse d'abord d'assister à la conférence, affirmant que sa province possède déjà son propre modèle de cueillette et qu'elle n'a pas besoin du carcan législatif d'Ottawa. Toutefois, il se ravise et se rend à Ottawa en maintenant ses distances. Une seconde conférence se tient en décembre 1918. En 1919, le projet est adopté par toutes les provinces, à l'exception du Québec qui accepte finalement de se rallier au plan en vigueur dans les autres provinces en 1925.

Témoin de l'Histoire

La confection de l'*Annuaire* devient une tâche de plus en plus lourde et, en 1921, Marquis s'adjoint un rédacteur officiel, Valmore Gratton, diplômé des HEC. L'École allait également fournir les deux rédacteurs suivants. Gratton reçoit un salaire de 1 500 $ par année, soit la moitié de ce que gagne Marquis.

Dans l'édition de 1921, Marquis écrit que « l'*Annuaire* constitue le réservoir où l'on puisera plus tard pour écrire l'histoire économique de la province ». Et pour cause. Toute l'évolution socio-économique du Québec se retrouve dans ses pages. Dès 1915, on publie des données sur les états financiers des Caisses populaires, pourtant de fondation récente. En 1917, on présente des renseignements sur les hôpitaux militaires. En 1919, on rend compte des ravages causés par la grippe espagnole. En 1930, on donne le résultat de la campagne de rapatriement entreprise auprès de la diaspora franco-américaine deux ans plus tôt. Dès ses commencements, l'*Annuaire* se distingue par la qualité et la quantité de ses informations.

PRÉVOYANCE

Tableau I.—Etat rétrospectif des prêts et des bénéfices annuels effectués par les Caisses populaires depuis leur fondation respective.

CAISSE POPULAIRE DE (Comté de)	Année	Nombre de prêts	Montant annuel des prêts	Bénéfices bruts annuels sur les prêts
Bienville (Lévis)	1915	3	1,116.00	172.79
	1914	14	2,688.00	135.38
	1913	10	1,335.75	54.94
Total		**27**	**5,139.75**	**363.11**
Bonaventure (Bonaventure)	1915	257	22,395.71	1,000.55
	1914	148	12,715.50	350.38
Total		**405**	**35,111.21**	**1,350.93**
Charlesbourg (Québec)	1915	17	2,100.00	703.62
	1914	18	4,633.00	322.45
	1913	16	5,150.00	287.31
	1912	14	4,336.00	111.04
Total		**65**	**16,219.00**	**1,424.42**
Hochelaga, 236 rue Chambly, Maisonneuve	1915	237	49,985.05	1,075.89
	1914	143	32,704.38	859.33
	1913	86	17,425.80	364.46
Total		**466**	**100,115.23**	**2,299.68**

Annuaire Statistique, 1916, p. 566.

IMMIGRATION

RAPATRIEMENT (1)

Depuis le mois de mars 1928, le gouvernement de la Province a entrepris une campagne de rapatriement des Canadiens établis aux États-Unis. Les missionnaires colonisateurs ont charge de diriger ces nouvelles recrues soit vers les centres de colonisation, soit vers les vieilles paroisses agricoles, et de les placer dans les meilleures conditions possibles. Le

Annuaire Statistique, 1930, p. 91.

Le BSQ durant la crise

En 1929, la Bourse de New York s'effondre, entraînant l'hémisphère occidental dans une grave crise économique. Des compressions budgétaires obligent le Bureau à interrompre quelques-unes de ses publications. Il passe, par ailleurs, sous la gouverne du département des Affaires municipales en 1930.

Le Bureau souligne la vingtième édition de l'*Annuaire* en 1933. Ce sera la dernière signée par Marquis. Le Québec demeure toujours la seule province à en publier un à l'époque.

Dans l'édition de 1931, Marquis écrit que « l'on sent le besoin de faire un retour vers le passé pour découvrir les podromes (*sic* — prodromes: signes avant-coureurs) qui ont pu influer sur les temps durs que nous enregistrons depuis une couple d'années ». À nouveau, l'*Annuaire* est le témoin de son époque. Les données que renferme cette édition concernent entre autres le chômage catastrophique, le retour à la terre de sans-travail désenchantés par la ville en crise, le ralentissement de l'urbanisation au Québec et le programme de secours direct adopté par les divers paliers de gouvernement.

Une période transitoire (1934-1962)

Un écrivain chez les statisticiens

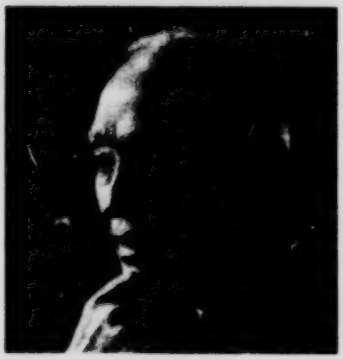

Georges-Émile Marquis quitte le Bureau en 1934 pour assumer la direction de la Bibliothèque de la législature, mutation due à un scandale littéraire. En mars 1934, Jean-Charles Harvey publie son roman *Les Demi-civilisés* dans lequel, par le truchement de son personnage Max Hubert, il brosse une satire caustique d'un certain milieu petit-bourgeois et clérical de Québec.

Fin avril, le cardinal Villeneuve condamne l'œuvre et menace de péché mortel tous ceux qui la gardent, la lisent, la prêtent, l'éditent et la diffusent. Sous l'influence de l'Église, Harvey perd son poste de rédacteur en chef au quotidien *Le Soleil*. Toutefois, l'auteur possède de solides amitiés au gouvernement. Le premier ministre, Louis-Alexandre Taschereau, lui offre le poste de conservateur de la Bibliothèque de la législature. Mais le cardinal proteste. Que le gouvernement récupère Harvey, soit; mais pas à une fonction aussi cruciale que celle de la bibliothèque qui exige un titulaire de haute moralité! On trouve un compromis: Harvey ira à la statistique, sujet plus neutre que la littérature, et Marquis à la bibliothèque ...

Le décret de 1936

Le monde des lettres n'est pas le seul à être agité. La vie politique québécoise frémit. Des scandales impliquant principalement la famille du premier ministre Taschereau obligent ce dernier à démissionner en juin 1936. Il cède la direction du parti et le poste de premier ministre au ministre de l'Agriculture, Adélard Godbout.

Le nouveau premier ministre a le goût du changement. Depuis 1935, le BSQ relève du nouveau département des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce. Vers la fin juin de 1936, Godbout sépare les Affaires municipales de l'Industrie et du Commerce. Le Bureau est rattaché à ce dernier.

Un arrêté en conseil du 9 juillet décrète une réforme draconienne du BSQ: regroupement de tous les services statistiques des départements du gouvernement au département de l'Industrie et du Commerce; transfert de tout leur personnel et de toutes leurs archives au même département; embauche d'un chef de bureau adjoint et d'un chef statisticien pour l'analyse et la publication des données.

Cependant, la situation politique se précipite: Godbout déclenche des élections le 17 août 1936 pour régulariser son statut de premier ministre désigné. L'électorat opte plutôt pour l'Union nationale de Duplessis. Ce dernier réunit à nouveau le département de l'Industrie et du Commerce aux Affaires municipales et relègue aux oubliettes la réforme des services statistiques proposée par le décret.

Pendant l'année financière 1936-1937, le BSQ récupère du département de l'Agriculture les statistiques qu'il avait lui-même abandonnées en 1923. Un soir de février 1937, Jean-Charles Harvey apprend son congédiement à la radio ...

En temps de guerre

En octobre 1939, Maurice Duplessis perd les élections générales. Adélard Godbout redevient premier ministre.

Le second conflit mondial ravive l'économie. En 1941, le directeur du Bureau, Samuel Gascon, constate que l'économie de guerre fait augmenter le volume des importations et des exportations québécoises. C'est la première hausse depuis 1930 dans le cas des importations et depuis 1920 dans le cas des exportations. Le pouvoir d'achat de la population augmente. Son épargne est bien canalisée dans le financement de la guerre: timbres d'épargne de guerre, emprunts de la victoire, etc.

Un changement de tutelle affecte la vie du BSQ à l'époque. Il relève désormais du département de l'Industrie et du Commerce recréé par Godbout. Ce département le chapeautera pendant un peu plus de la moitié de son existence.

C'est à la fin de 1943 que l'emploiement a atteint, dans la Province de Québec, son niveau le plus élevé. Le nombre-indice établi sur la base 100 au premier juin 1941 marquait alors 132.4 pour l'ensemble des industries tandis que pour l'industrie manufacturière proprement dite, il oscillait un peu au-dessus de 143.0.

It was at the end of 1943 when employment in the Province of Quebec reached its highest level. The index number based on the first of June, 1941 as 100.0 indicated then 132.4 for all industries while as for the manufacturing industry only, it oscillated slightly above 143.0.

Annuaire Statistique, 1945-46, p. 520.

Centraliser ou pas

L'idée de centralisation lancée par le décret de 1936 ne se concrétise pas totalement. Une nouvelle section des statistiques des accidents de la route imputables aux automobiles est créée en 1941. En 1943, les statistiques de l'enseignement passent du département de l'Instruction publique au Bureau des Statistiques. Pendant l'année financière 1944-1945, le département des Pêcheries cède son unité de statistiques au BSQ. L'année suivante, cette section engage un jeune diplômé, Zéphirin Bérubé, toujours à son poste en 1988. Il se souvient qu'on n'entrait pas dans la fonction publique comme dans un moulin et qu'il avait dû se munir de deux lettres de recommandation, l'une de son député et l'autre de sir Thomas Chapais lui-même !

Le Bureau traverse une mini-crise. Doté d'une Chambre des compilations mécaniques, il sert plus souvent qu'autrement à compiler les données des autres plutôt qu'à les recueillir. En 1946, cette Chambre des compilations devient un service distinct du MIC. La même année, la publication des statistiques municipales, de l'enseignement et des états financiers des commissions scolaires est interrompue. En 1953, le département de l'Instruction publique, qui se fait tirer l'oreille pour remettre au Bureau les formules d'enquête de ses inspecteurs, s'approprie les statistiques sur la clientèle et le personnel enseignant, et intègre à son effectif quatre employés du BSQ. Le Bureau doit lutter d'arrache-pied pour conserver au moins la compilation des états financiers des commissions scolaires. Le ministère des Affaires municipales veut imiter le département de l'Instruction publique mais le Bureau résiste, refuse le transfert des données et se remet à les diffuser.

D'importantes réalisations

À côté de pertes et de reculs, le BSQ innove et progresse. Ainsi, dès 1951, son septième directeur, Jean-Charles McGee, suggère d'utiliser le concept de « région économique » dans la présentation des données plutôt que ceux de « district électoral » et de « comté municipal » alors en usage. Il revient à la charge les deux années suivantes pour obtenir enfin un consensus sur dix régions dont la configuration ressemble étonnamment aux régions administratives actuelles. En 1953, le Bureau s'enrichit d'une division des manufactures et publie un *Index des manufactures*. Six ans plus tard, trois jeunes économistes entrent en fonction afin de former un embryon de division de recherche.

Jean-Charles McGee estime, en 1961, que le Bureau se dirige vers une « coordination de toute la statistique provinciale ». Il suggère une « politique de bonne entente » avec l'Administration publique plutôt que des mesures coercitives et réclame au moins un droit de regard sur les questionnaires d'enquête qu'utilisent les autres ministères.

L'action la plus prestigieuse du Bureau durant cette période consiste à servir de consultant à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, mieux connue sous le nom de Commission Tremblay. Le BSQ prépare un mémoire intitulé *La statistique et les problèmes constitutionnels*

qui inspirera les notes historiques apparaissant au début du rapport. La Commission Tremblay constitue, au dire des historiens, le premier effort sérieux de la société canadienne-française de s'interroger sur elle-même et sur ses problèmes collectifs.

Le Bureau entre dans la modernité (1962-1975)

Une réforme majeure

À partir de 1960, la fonction publique québécoise se modernise. Le vocabulaire change aussi. On ne parle plus de « département » mais de « ministère », et la « province » de Québec devient l'« État » du Québec.

La Révolution tranquille atteint également le BSQ qui connaît alors une réforme majeure. Le changement le plus important intervient sur le plan législatif: la vieille loi de 1912 est abrogée! Désormais, on parle du Bureau de la statistique du Québec et non plus du Bureau des Statistiques de Québec. Le contenu de la nouvelle loi est nettement plus élaboré que celui de la loi constitutive. Les fonctions du Bureau sont redéfinies. S'il conserve toujours la mission de recueillir et de traiter des statistiques, le BSQ reçoit le pouvoir de conclure des ententes avec le gouvernement fédéral et ceux des autres provinces. Il est aussi autorisé à effectuer de la recherche statistique. Enfin, la loi contient des dispositions ayant trait au caractère confidentiel des renseignements.

Une nouvelle structure

Jean-Baptiste Bergevin, le huitième directeur, s'attaque à la restructuration de l'organisme et établit notamment une section de l'échantillonnage qui se distingue par la nouveauté de sa mission. En effet, elle joue le rôle de consultant auprès des trois divisions du Bureau, travaille de concert avec les experts du MIC, s'occupe de structurer les enquêtes et de valider leurs résultats. Le BSQ entre vraiment dans la modernité sur le plan méthodologique.

Quant à l'antique Chambre des compilations, elle subit également une cure de rajeunissement autant linguistique que fonctionnelle. Désormais, le Centre de la mécanographie coordonne les opérations de compilations statistiques de l'ensemble de l'Administration publique et forme même le personnel affecté à cette tâche.

De nouveaux champs d'intérêt

En 1962, la *Revue statistique du Québec* paraît pour la première fois. À l'origine mensuelle, cette publication, maintenant trimestrielle, existe toujours mais sous un format différent. En 1963, avec la collaboration du professeur Tadek I. Matuszewski, du Laboratoire d'économétrie de l'université Laval, et du professeur Marcel Dagenais, de l'École des hautes études commerciales, le Bureau élabore un système de comptabilité économique pour le Québec. La même année, le Bureau entreprend le développement de statistiques sur les prêts hypothécaires et les mutations

de propriété et crée une Division de la documentation et de l'information. Cette dernière se voit confier le mandat de créer un fichier central de l'information sur les entreprises. Des travaux de conception sont réalisés et la mise en place du fichier est confiée plus tard au nouveau ministère des Institutions financières, des Compagnies et des Coopératives.

En 1964, le Conseil exécutif décrète que tous les ministères et organismes du gouvernement du Québec devront utiliser le même code géographique. Le Bureau est désormais responsable de l'administration du code géographique du Québec. En janvier 1965, le BSQ signe une entente avec le BFS concernant l'utilisation du nouveau code. Au cours de cette période, le BSQ s'intéresse également à l'élaboration de modèles économétriques. Son modèle Intersectoriel est créé en 1967. Ce modèle vaut au Bureau une réputation internationale en la matière. Depuis, c'est à l'aide de ce modèle qu'est analysé l'impact économique de tous les grands projets au Québec. En 1968, le Bureau implante son propre centre informatique dans le but de créer, à long terme, une banque de données statistiques sur les individus, les institutions et les entreprises.

Partenaire de Statistique Canada

La loi sur le BSQ de 1962 permettait explicitement à son ministre responsable de convenir de collecte ou d'échange de renseignements avec le gouvernement central, ses ministères, ou tout autre gouvernement provincial. En 1974, l'Assemblée nationale modifie la Loi du Bureau de la statistique du Québec pour éviter la duplication des enquêtes en facilitant l'échange de données entre le BSQ et l'organisme statistique fédéral qui prend, en 1972, le nom de Statistique Canada. Plusieurs ententes interviendront par la suite entre les deux organismes, notamment sur les statistiques agricoles, les statistiques manufacturières et celles de l'investissement et de l'emploi.

C'est à cette époque que s'institutionnalisent les conférences fédérales-provinciales sur la statistique. Ainsi, du 22 au 26 mai 1973, le BSQ est présent à celle de Montebello qui porte surtout sur la diffusion des données du recensement canadien, et qui sera suivie de la mise en place du Conseil fédéral-provincial de la statistique. Celui-ci se réunira annuellement par la suite; une douzaine de comités consultatifs dans des secteurs particuliers de la statistique s'y grefferont progressivement pour favoriser un examen plus approfondi dans tous ces secteurs.

Le BSQ participe au Conseil et à ses comités en tant que représentant du Québec. Il y fait valoir les besoins de l'Administration publique québécoise en vue de l'élargissement des programmes de Statistique Canada ou de leur amélioration, en lui signalant, par exemple, les insuffisances qu'il décèle dans les échantillons québécois de ses enquêtes.

Les années récentes (1975-1988)

Au cours de cette période, des changements interviennent quant au rattachement et à l'organisation du Bureau, et trois opérations de réflexion axées sur ses orientations sont menées. Le Bureau continue par ailleurs de diversifier sa production et quatre responsables se succèdent à sa direction: Maurice Turgeon (1972-1976), Albert Dumas (1976-1980), Yvon Fortin (1980-1982) et Nicole P.-Gendreau (1982-).

Les rattachements administratifs

En 1976, un Secrétariat général est créé au Bureau, puis en 1977, la Direction de la production statistique est mise en place pour prendre en charge le déroulement de toutes les enquêtes du Bureau.

Relevant du MIC depuis trente-huit ans, le 2 septembre 1981, le Bureau est rattaché au ministre d'État au développement économique. Puis, à la suite d'une réorganisation des structures du Conseil exécutif, le Bureau est finalement relié par décret au ministère des Finances, le 9 mars 1983.

Par ailleurs, le 24 mars 1982, le gouvernement décide de regrouper avec le BSQ deux unités administratives d'autres organismes: la Direction générale de la planification de l'OPDQ et la Direction de l'analyse et de la prévision économique (DAPE) du MIC. Recommandée par la corporation de l'Office de planification et de développement du Québec, cette décision résulte du constat de complémentarité des fonctions de ces unités et a pour objectifs une meilleure transmission des connaissances entre les équipes de spécialistes concernées et une plus grande efficacité de leur production. En avril 1985, le personnel de la DAPE est de retour au MIC.

Une autre unité administrative est greffée au BSQ en février 1985. Il s'agit du Registre de la population dont les fonctions et les ressources sont alors transférées par décret du ministère des Affaires sociales au BSQ. Depuis lors, la tenue et la diffusion des statistiques sur les naissances, les décès et les mariages font partie des nouvelles responsabilités du Bureau.

La revue des orientations

Au début de l'année financière 1975-1976, le Conseil du trésor demande un rapport sur les orientations à donner au BSQ. Le Bureau dépose en septembre 1975 un document intitulé *Mémoire de programme: Services statistiques centraux*.

Le Bureau soumet alors plusieurs recommandations qu'un comité interministériel endosse pour la plupart. Parmi les recommandations, on retrouve entre autres celle de donner au Bureau le statut d'agence centrale en lui accordant un triple rôle: un rôle de coordination entre les divers éléments du système statistique québécois, un rôle de coordination entre ce dernier et le système statistique canadien et un rôle de production plus actif.

Pour mieux répondre aux exigences de ces rôles, on propose le rattachement du BSQ à un ministre désigné plutôt qu'à celui du MIC, la création d'un mécanisme de coordination interministérielle des activités statistiques, ainsi que l'adoption d'une structure par fonction: enquête, intégration, analyse, diffusion et services techniques. On recommande aussi une révision en profondeur de la loi du BSQ, de façon à assurer l'autonomie du Bureau, à faciliter la signature d'accords avec les ministères et avec Statistique Canada, et à faire du Bureau le coordonnateur des opérations statistiques au sein de l'Administration publique.

La majeure partie des recommandations faites à l'automne 1975 demeure cependant en suspens. Toutefois, à la fin de 1981, la mission du Bureau suscite à nouveau l'intérêt, alors que le ministre d'État responsable du Développement économique forme un groupe de travail chargé de formuler des recommandations sur les orientations du Bureau. Le rapport du Comité sur les orientations du BSQ (Rapport Gendreau) est déposé le 17 mai 1982.

Faisant état d'une consultation effectuée auprès des ministères et organismes gouvernementaux sur leurs activités en matière de collecte et d'analyse de statistiques, et sur leurs attentes à l'égard du BSQ, le Comité reprend à son compte plusieurs des propositions mises de l'avant en 1975 relativement au statut et au rôle du Bureau. Résumant son diagnostic, le rapport dira notamment:

> « Le défi n'est donc pas de mettre en place des unités de production de statistiques et de recherche au sein de l'appareil gouvernemental, car celui-ci en est relativement bien pourvu. Il consiste plutôt, en s'appuyant sur les unités sectorielles existantes et sur l'unité centrale que constitue le BSQ, et en complémentarité avec les services fournis par Statistique Canada, à intégrer ces unités en un véritable système. »

Le rapport met par ailleurs en lumière l'opportunité d'exploiter le potentiel des fichiers administratifs, tout en respectant le caractère confidentiel des données nominalisées, et ce, afin de contenir les coûts des enquêtes et d'alléger le fardeau des répondants.

Au printemps de 1983, le nouveau ministre responsable, celui des Finances, retient le professeur Bernard Bonin comme personne-ressource pour évaluer le statut du BSQ en regard des besoins gouvernementaux en matière de recherche économique. Tout en rejoignant l'essentiel des propositions des deux rapports précédents quant au statut et au rôle du BSQ, le rapport du consultant universitaire circonscrit, parmi les besoins gouvernementaux à satisfaire, la recherche sur les interdépendances économiques comme devant être le créneau privilégié du Bureau.

La diversification des activités

Bien que les recommandations des rapports précédents n'aient pas donné lieu à une refonte de la loi du BSQ, le programme d'activités du Bureau s'est néanmoins élargi depuis 1975, notamment avec la venue des trois unités administratives qui lui furent greffées au cours des années qui ont suivi et pour donner suite à des besoins qu'avait exprimés l'Administration publique.

C'est ainsi qu'au cours de cette période, le BSQ multiplie les initiatives propres à doter le Québec de statistiques essentielles à une bonne compréhension de sa situation. Entre autres initiatives, mentionnons l'enquête annuelle auprès des petits établissements manufacturiers, la publication sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, la publication trimestrielle sur les comptes économiques des revenus et des dépenses, les publications annuelles sur les investissements privés et publics et sur l'état de la situation économique au Québec et plusieurs autres, notamment, sur le secteur public, les institutions de dépôt et le commerce extérieur.

Tout récemment, le BSQ ajoute à ses réalisations le développement d'un élément important de son système d'information statistique de base: un indice composite avancé de l'économie québécoise. La comptabilité sociale et certains indicateurs socio-économiques sont aussi développés.

Viennent s'ajouter plusieurs ouvrages sur la situation et les perspectives démographiques du Québec, sur la situation des jeunes et sur celle des personnes âgées, de même que la réalisation plus récente de douze portraits statistiques régionaux regroupant un large éventail de statistiques sur chacune des régions

administratives incluant les municipalités régionales de comté (MRC) et les communautés urbaines ou régionale qui les composent.

Par ailleurs, le Bureau intensifie ses activités en matière de coordination et de prestation de services aux ministères et organismes gouvernementaux. La mise en place de la Banque de statistiques du Québec — à laquelle sont déjà reliés un bon nombre de ministères et organismes gouvernementaux —, l'établissement d'une table de concertation des ministères et organismes que les statistiques sur les industries de la culture et des communications concernent, ainsi que la participation du Bureau à de grandes enquêtes sectorielles, notamment sur la santé des Québécois, à la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, et sur le salaire minimum, pour le compte de la Commission des normes du travail, en sont autant d'exemples.

Parallèlement à ses activités courantes, financées à même son budget régulier, le Bureau doit répondre à des besoins spécifiques et la loi permettant la création d'un Fonds spécial, sanctionnée en juin 1987, lui en donne la possibilité.

Les chemins de l'avenir (1988-)

À l'aube de son 75e anniversaire, le Bureau de la statistique du Québec compte 204 employés. Il publie annuellement au-delà de 75 titres et effectue une soixantaine d'enquêtes. Avec un personnel issu de disciplines très diverses (statistiques, économie, démographie, géographie, informatique, communications, édition, etc.), le Bureau vise à satisfaire les besoins fondamentaux et permanents du Québec, plus particulièrement ceux de l'Administration publique, en matière de statistiques démographiques, économiques, sociales, culturelles et environnementales. À cette fin, il favorise l'harmonisation et la complémentarité de ses activités et de celles de ses partenaires, c'est-à-dire les ministères et organismes gouvernementaux du Québec, de même que Statistique Canada.

Produire une information statistique objective, à jour, cohérente, bien organisée, facilement accessible et utilisable, qui mette en lumière l'état de la situation, les tendances historiques et les perspectives d'évolution du Québec demeure la préoccupation constante du Bureau.

Aujourd'hui, la statistique fait partie de la vie quotidienne. Aussi, qu'il s'agisse des décideurs, des médias ou des citoyens en général, tous les clients du Bureau sont de plus en plus avides d'information statistique portant sur tous les aspects de la vie québécoise. En cheminant vers son centenaire, le BSQ continuera, dans le cadre de ses attributions et des ressources qui lui sont allouées, de répondre le mieux possible à ces attentes.

Des gens et des événements

Mesures législatives	Ministres	Quelques événements et nominations
1912		
21 décembre: sanction de la « Loi établissant le Bureau des Statistiques de Québec »	Jérémie-Louis Décarie Secrétaire de la province (21.12.1912-25.08.1919)	
1913		
11 novembre: entrée en vigueur de la loi constitutive du BSQ		Arrivée à Québec de Henri Bunle, le directeur-fondateur du BSQ (septembre)
1914		
		Dépôt du Rapport Bunle (27 juin) Parution du premier *Annuaire* Georges-Émile Marquis, directeur du BSQ
1918		
		Création du Bureau fédéral de la statistique; première conférence fédérale-provinciale sur les statistiques démographiques
1919		
	Athanase David Secrétaire de la province (25.08.1919-23.10.1930)	
1921		
		Valmore Gratton, premier rédacteur de l'*Annuaire*
1925		
		Lucien Viau, rédacteur de l'*Annuaire*

Mesures législatives	Ministres	Quelques événements et nominations
1929		
		Gédéas Lemonde, rédacteur de l'*Annuaire*
1930		
23 octobre: arrêté en conseil rattachant le BSQ au département des Affaires municipales	Louis-Alexandre Taschereau Ministre des Affaires municipales (23.10.1930-06.06.1935)	
1934		
		Jean-Charles Harvey, directeur du BSQ
1935		
18 mai: arrêté en conseil créant le département des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce	Télesphore-Damien Bouchard Ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce (06.06.1935 - 27.06.1936)	
1936		
27 juin: arrêté en conseil séparant le département des Affaires municipales de l'Industrie et du Commerce		
9 juillet: arrêté en conseil rattachant le BSQ au département de l'Industrie et du Commerce	Wilfrid Gagnon Ministre de l'Industrie et du Commerce (27.06.1936 - 26.08.1936)	
26 août: nouveau rattachement du département de l'Industrie et du Commerce au département des Affaires municipales	Joseph Bilodeau Ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce (26.08.1936 - 08.11.1939)	
1937		
		Albert Plouffe, directeur du BSQ

Mesures législatives	Ministres	Quelques événements et nominations
1939		
	Oscar Drouin Ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce (08.11.1939 - 01.04.1943)	
1940		
		Samuel Gascon, directeur du BSQ
1943		
30 mars: sanction de la nouvelle Loi créant le ministère de l'Industrie et du Commerce qui devient responsable du BSQ	Oscar Drouin Ministre de l'Industrie et du Commerce (01.04.1943 - 29.06.1944)	
1944		
	Henri-René Renault Ministre de l'Industrie et du Commerce (29.06.1944 - 30.08.1944) Paul Beaulieu Ministre de l'Industrie et du Commerce (30.08.1944 - 05.07.1960)	Jean-Charles McGee, rédacteur de l'*Annuaire*
1945		
		Gédéas Lemonde, directeur du BSQ
1952		
		Jean-Charles McGee, directeur du BSQ
1953		
		Le BSQ prépare un mémoire pour la Commission Tremblay Lionel LaBerge et Maurice Rousseau, rédacteurs de l'*Annuaire*

Mesures législatives	Ministres	Quelques événements et nominations
1960		
	André Rousseau Ministre de l'Industrie et du Commerce (05.07.1960 - 05.12.1962)	
1961		
		Jean-Baptiste Bergevin, directeur du BSQ Rédaction de l'*Annuaire* confiée à une équipe
1962		
6 juillet: abrogation de la loi de 1912. Le BSQ s'appelle maintenant le Bureau de la statistique du Québec	Gérard D. Levesque Ministre de l'Industrie et du Commerce (05.12.1962 - 16.06.1966)	
1966		
	Maurice Bellemare Ministre de l'Industrie et du Commerce (16.06.1966 - 31.10.1967)	
1967		
	Jean-Paul Beaudry Ministre de l'Industrie et du Commerce (31.10.1967 - 12.05.1970)	Raymond Gagné, directeur du BSQ
1970		
	Gérard D. Levesque Ministre de l'Industrie et du Commerce (12.05.1970 - 15.02.1972)	
1972		
	Guy Saint-Pierre Ministre de l'Industrie et du Commerce (15.02.1972 - 26.11.1976)	Maurice Turgeon, directeur du BSQ

Mesures législatives	Ministres	Quelques événements et nominations
1975		
		Mémoire de programme sur les orientations du BSQ
1976		
	Rodrigue Tremblay Ministre de l'Industrie et du Commerce (26.11.1976 - 21.09.1979)	Albert Dumas, directeur du BSQ
1979		
	Yves Duhaime Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (21.09.1979 - 30.04.1981)	
1980		
		Yvon Fortin, directeur du BSQ
1981		
	Rodrigue Biron Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme (30.04.1981 — 02.09.1981)	
2 septembre: décret rattachant le BSQ au ministre d'État au développement économique	Bernard Landry Ministre d'État au développement économique (Conseil exécutif) (02.09.1981 — 09.09.1982)	
1982		
9 septembre: décret transférant la responsabilité du BSQ au président du Comité ministériel permanent du développement économique	Jacques Parizeau Président du Comité ministériel permanent du développement économique (Conseil exécutif) (09.09.1982 — 01.04.1983)	Dépôt du Rapport Gendreau Nicole P.-Gendreau, directrice du BSQ

Mesures législatives	Ministres	Quelques événements et nominations
1983		
9 mars: décret rattachant le BSQ et la DGERSE (DGP-OPDQ) au ministère des Finances devenant effectif le 1er avril	Jacques Parizeau Ministre des Finances (01.04.1983 — 27.11.1984)	Dépôt des rapports Bonin
1984		
	Yves Duhaime Ministre des Finances (27.11.1984 — 16.10.1985)	
1985		
	Bernard Landry Ministre des Finances (16.10.1985 — 12.12.1985)	L'*Annuaire* devient *Le Québec statistique*
	Gérard D. Levesque Ministre des Finances (12.12.1985 —)	
1987		
23 juin: sanction de la Loi modifiant la Loi sur le Bureau de la statistique — cette modification permet la constitution d'un fonds grâce auquel le Bureau pourra facturer les coûts de certains services qu'il rend.		

Un tirage spécial de
soixante-quinze exemplaires numérotés
a été réalisé à l'occasion du
75e anniversaire du Bureau de la statistique du Québec.

Achevé d'imprimer en janvier 1988
sur les presses de
l'Imprimerie Laurentide à Québec.

Bureau de
la statistique
du Québec